

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction de l'UIMM à l'allocution du président de la République

L'UIMM prend acte des mesures annoncées par le président de la République. La dégradation continue de la situation sanitaire exigeait de prendre de nouvelles restrictions. Elles nous plongent néanmoins dans une nouvelle phase d'incertitudes, alors même que nos entreprises commençaient à se relever de la crise et que certains de nos voisins ou concurrents étrangers retrouvent leur niveau d'activité d'avant-crise.

Ces nouvelles restrictions ne doivent en effet pas conduire à une mise sous cloche de l'ensemble de notre économie et nous nous félicitons de la volonté affichée de maintenir l'activité économique autant que possible. Chefs d'entreprise comme salariés, nous avons collectivement une responsabilité cruciale en la matière.

Nous saluons également les perspectives données sur la reprise de l'activité dans les secteurs aujourd'hui à l'arrêt, qui nous permettent de nous tourner vers la mise en œuvre de la relance.

Depuis un an, les entreprises, notamment industrielles, ont appris à vivre avec le virus en continuant à travailler dans des conditions de sécurité sanitaire particulièrement strictes. Il nous revient de poursuivre nos efforts sur le sujet pour pouvoir continuer à fonctionner en toute sécurité.

Dans l'industrie, la sécurité est depuis toujours notre préoccupation du quotidien, au cœur même de la conduite de nos activités. Dès le début de la crise sanitaire et à chacune de ces évolutions, nous avons su prendre des mesures exigeantes pour adapter l'organisation et l'environnement de travail dans les usines afin d'assurer la sécurité de tous : télétravail systématique, distances de sécurité, gestes barrières, équipements de protection, produits désinfectants, lavage des vêtements de travail, décontaminations répétées, restauration collective, ...

Toujours dans cet esprit de responsabilité et avec le souci de maintenir l'activité économique, nous allons dès demain adapter le protocole sanitaire de la branche à cette nouvelle situation, le communiquer à l'ensemble de nos adhérents et l'appliquer avec rigueur, en particulier s'agissant du télétravail qui sera mis en œuvre partout où cela est possible.

Pour limiter l'impact de l'adaptation du calendrier scolaire des semaines à venir sur la poursuite de l'activité économique, nous appelons également les pouvoirs publics à proposer des solutions de proximité aux parents d'élèves dont l'activité ne peut s'effectuer en télétravail.

Comme à chaque étape de cette crise, l'UIMM continuera à se tenir aux côtés des entreprises de la métallurgie pour les accompagner dans cette période délicate. L'UIMM est par ailleurs solidaire des entrepreneurs et des salariés dont l'activité est ce soir à nouveau condamnée à l'arrêt.

L'UIMM La Fabrique de L'Avenir représente 42 000 entreprises industrielles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, de l'aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l'électrique et de l'électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L'UIMM s'appuie sur un réseau de 59 chambres syndicales territoriales et 10 fédérations professionnelles. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l'UIMM accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.

Fin juin 2017, l'UIMM a fait évoluer son identité en l'adossant à La Fabrique de L'Avenir, démarche collective des fédérations de l'industrie pour porter, auprès des Français, le message positif d'une industrie de solutions. L'UIMM La Fabrique de L'Avenir veut témoigner du rôle moteur qu'elle entend jouer au service de l'industrie et des Français.



[@uimm](https://twitter.com/uimm)



[lafabriquedelavenir](https://www.facebook.com/lafabriquedelavenir)



[UIMM](https://www.linkedin.com/company/uimm)



[UIMM La Fabrique de L'Avenir](https://www.youtube.com/channel/UCUIMM)